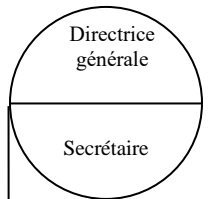


**Registre des décisions prises par la directrice générale
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**
en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction
publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*



Le 31 août 2020

Rapport des décisions prises ce jour par la directrice générale en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*

Adoption du rapport des décisions prises par la directrice générale le 27 août 2020.

M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, adopte le rapport des décisions qu'elle a prises le 27 août 2020.

DG-20-08-127

Adoption de la *Politique 419 - Politique de gestion concernant les administratrices et les administrateurs*

M^{me} Caroline Dupré accepte les modifications proposées à la *Politique 419 - Politique de gestion concernant les administratrices et les administrateurs*.

DG-20-08-128

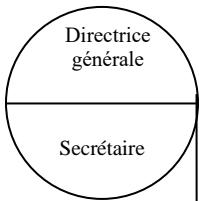
Contrat de services alimentaires - École secondaire Casavant – immeuble Samuel-Casavant

CONSIDÉRANT QUE la *Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe d'Yamaska* a démontré au Centre de services scolaire son intérêt en vue d'offrir ses services alimentaires, à compter de la rentrée scolaire 2020-2021, à l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire Casavant souhaite conclure le contrat gré à gré pour une durée de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE ce sont les parents qui paient pour ce service et que le contrat n'est donc pas assujéti à la loi sur l'approvisionnement des biens et services (LCOP);

CONSIDÉRANT QUE le dernier concessionnaire a quitté le 30 juin 2020.



**Registre des décisions prises par la directrice générale
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction
publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires***

M^{me} Caroline Dupré, directrice générale :

DG-20-08-129

- autorise le contrat de services alimentaires de l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant de, gré à gré, pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;
- autorise le directeur du Service des ressources matérielles, M. Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Crédit au contrat – 1920-LAP-01 – Rénovation des finitions intérieures et remplacement du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air (CVCA) à l'école La Présentation

CONSIDÉRANT la résolution n° C-19-12-107 octroyant un contrat de 2 210 880\$ (taxes exclues) à *Groupe Drumco construction* pour la rénovation des finitions intérieures et le remplacement du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air (CVCA) à l'école La Présentation;

CONSIDÉRANT QUE le crédit de l'ordre de changement numéro 5, au montant de 475,62 \$ (taxes exclues), diminuera le coût total des ajouts à 76 695,94 \$ soit 3,47 % des travaux;

M^{me} Caroline Dupré, directrice générale :

DG-20-08-130

- accepte le crédit au montant de 475,62 \$ (taxes exclues) pour le projet 1920-LAP-01;
- autorise le directeur du Service des ressources matérielles, M. Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Directrice générale

Secrétaire général